

**COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR
DU JEUDI 20 OCTOBRE 2022**

Présents : Gérald MONNIOT, Odile MONNIOT, Patrick LÉBOUCQ, Nicole BARRE, Arlette LARDIN, Jean-Louis ESNAULT, Mustapha LARBAOUI

Rappel de l'ordre du jour : charges locatives, point financier, organisation du tournoi, préparation de l'assemblée générale et du repas qui suivra, questions diverses (convention avec pharmacitoyen et réflexion sur les statuts)

Dossier « charges locatives »

Notre président a reçu un courrier daté du 03 octobre de monsieur le maire faisant réponse au notre du 04 août.

Il y est stipulé qu'après étude de notre dossier, les services de la ville ont recalculé le montant des charges comme suit :

- Consommation de chauffage et d'électricité au prorata de la surface utilisée par l'OMS conformément aux conventions signées avec la municipalité.
- Consommation d'eau ramenée à 1m³ par an au lieu de 11.

L'application de ces règles redéfinit le montant des charges locatives de la façon suivante : pour l'année 2020 ... 3 210,15 € au lieu de 5 111,07 €, et pour 2021 ... 2 009,52 € au lieu de 3 217,81 €, soit un différentiel total de 3 109,21 €.

Les membres du comité directeur acceptent ces nouvelles répartitions et l'OMS s'engage à régler les sommes demandées.

A réception des titres qui seront émis par le trésor public, nous demanderons la mise en place d'un échéancier pour le règlement.

Dans un second temps, notre président demandera à monsieur le maire s'il est possible d'avoir des explications sur le montant exorbitant des charges P2. Il lui demandera également des explications sur le non versement de la subvention votée en 2020 et non attribuée.

Finances

Reste à payer sur 2022 : l'assurance du minibus, les charges locatives, les dépenses pour le tournoi, l'adhésion au comité de jumelage.

Le bilan financier du repas de l'amitié devra être en équilibre.

A ce jour le minibus nous a procuré 3 500 € de recettes.

Ce qui nous conduit à un fonds de réserve à hauteur de 465 €.

Prévisions pour le budget 2023 qui sera présenté à l'assemblée générale : en plus des charges incompressibles, nous prévoyons de dégager un budget de 550 € pour la communication et de 100 € Sport pour Tous. Nous estimons les recettes du minibus à hauteur de 3 300 €. Le fonds de réserve est arrêté à hauteur de 11 €.

Nous sommes en attente du formulaire de demande de subvention. En cas de non acceptation de notre demande en 2023, nous serons amenés à réfléchir sur le contenu de nos statuts.

Cotisation 2024 : il sera proposé à la prochaine assemblée générale de la fixer à 12 € pour les individuels et à 15 € pour les clubs. Il sera précisé que chacun est libre de faire un don pour aider notre association.

Organisation du tournoi

Le tournoi se déroulera le samedi 26 novembre de 14h45 à 17h30 à la salle de La Boissière. L'installation se fera à partir de 14h00. Absent ce jour, Michel Louvel nous a informé avoir tout préparé.

Changement cette année : il n'y aura pas de classement, chacun pourra jouer plusieurs fois au même jeu et ne pas les faire tous. Gérald Monniot présentera la nouvelle formule en début de séquence.

Un petit cadeau souvenir sera offert à chaque participant ainsi qu'un goûter.

Un seul mot d'ordre : l'OMS s'amuse.

Assemblée générale et repas de l'amitié

Rendez-vous le samedi 10 décembre à la salle Picasso à partir de 11h15 pour l'assemblée générale et 12h45 pour le repas.

L'installation de la salle pour l'assemblée et pour le repas se fera à partir de 11h00.

Déroulement de l'assemblée générale : allocution du président, rapport du secrétaire général, rapport des vice-présidents, rapport financier par la trésorière. Fin de la séance prévue à 12h45.

Repas de l'amitié : la préparation et la mise en place se feront en partie pendant l'assemblée. Le coût sera de 20 € par personne. Le traditionnel quiz musical animera l'après-midi ainsi qu'un quiz « culturel ».

Convention avec Pharmacitoyen

Gérald Monniot donne la parole à Mustapha Larbaoui qui présente son association Pharmacitoyen (association « loi 1901 » créée en 2007) et en dresse un rapide historique.

En quelques mots :

- Il n'y a rien de consommatif mais uniquement de l'éducatif.
- Tout est entièrement géré et animé par des bénévoles.
- L'objet est de sensibiliser les enfants de CM2 à la citoyenneté.
- Le concept est d'illustrer le programme d'histoire de cette classe d'âge par la visite de site mémoriaux ou en rapport avec les symboles et les valeurs de notre république.

Sur l'année 5 sorties sont prévues au niveau national (Verdun ... 1^{ère} guerre mondiale, Arromanches ... 2^{ème} guerre mondiale, Nantes ... musée de l'esclavage, Bruxelles ... parlement européen, Lewarde ... centre minier), et 5 autres sur Paris (Assemblée Nationale, Sénat, mémorial de la Shoah, musée de l'émigration et journée écologique sur la Seine). Chaque sortie sera précédée d'un atelier de préparation, et prolongée par une analyse et un ressenti du vécu.

- Pharmacitoyen, via son président, se charge de sensibiliser et mobiliser les présidents des clubs de football de Saint Quentin en Yvelines (50 places offertes pour les enfants de chaque ville). A noter qu'il n'y a aucun reste à charge pour les familles : tout est pris en charge par l'association.
- Grâce à cette convention, l'OMS va être le relais de Pharmacitoyen sur Trappes. Nous allons contacter les associations sportives de Trappes pour leur présenter le projet et permettre ainsi à 50 enfants de notre commune de bénéficier de ce projet éducatif.
- Des activités ludiques et sportives seront également proposées dans le courant de l'année : galette des rois avec entre autres une animation « quiz culturel », tournoi de football, ...

Suite à cette présentation, les membres du comité directeur valide le projet et adopte à l'unanimité cette convention.

Réflexion sur nos statuts

A terme, nous devons réfléchir à une modification de nos statuts concernant la liste de nos différents collègues.

Information

Le 22 septembre, notre président a eu l'honneur de recevoir de monsieur le Préfet des Yvelines la médaille d'or de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

Fin de séance 20h45

Gérald Monniot
Président de l'OMS

